



**FICHE MISSION**  
**RESPONSABLE D'OPTION**

**Année universitaire**  
**2010-2011**

**Montant maximum de la**  
**PRP : 20 hTD**

Le responsable d'option est placé sous l'autorité du Directeur de la Formation.

Selon les préconisations du Conseil des Etudes et du Conseil de Perfectionnement, le responsable d'option définit selon le schéma directeur et en lien avec le Directeur de la Formation, les enseignements de l'option. Il fait évoluer cette option en prenant en compte les suggestions du monde économique, du monde de la recherche et des retours des enseignants et étudiants

Il recherche les intervenants extérieurs nécessaires au fonctionnement de l'option et les contacte pour obtenir leurs disponibilités.

Il s'assure du bon fonctionnement des enseignements d'un point de vue logistique et pédagogique.

Il anime en début d'année universitaire une réunion des intervenants extérieurs afin de synchroniser leur activité, et en fin de semestre 9, il organise une réunion avec les élèves pour connaître leur appréciation sur la formation suivie dans le cadre de l'option choisie.

Il (un responsable d'option par binôme) participe aux commissions de validation des PFE

Il peut être mis fin à la fonction de responsable d'option par perte de la qualité d'enseignant, par démission ou par décision du Directeur de l'ENSAIT, après avis du Directeur de la Formation.

Le responsable d'option s'engage à remettre chaque année un rapport d'une page maximum retraçant sommairement les actions menées au titre de l'année universitaire.

**Nom Prénom :**  
**Grade :**

**Date et Signature**